



Formation professionnelle

L'Ambassade vous informe que le dépôt d'une demande de visa pour une formation professionnelle auprès de la section de visa est possible tous les mardis et jeudis entre 08:00 et 12:00 heures. Veuillez-vous inscrire en ligne sur notre site afin de prendre un rendez-vous. Vous devez vous présenter en personne et soumettre les documents suivants:

- L'original et **deux copies** de votre passeport.
- **Deux formulaires** de demande de visa de long séjour dûment remplis et signés.
- **Deux photos** d'identité biométriques (à joindre aux formulaires de demande de visa).
- Les détenteurs d'une nationalité autre que celle béninoise doivent prouver leur résidence habituelle par une « carte de séjour » dont la date d'établissement, au jour de la demande de visa, doit excéder six mois.
- L'original et **deux copies** de votre contrat de formation.
- L'original et **deux copies** certifiées de votre diplôme de baccalauréat ou d'études secondaires avec les relevés de notes correspondants.
- Le cas échéant: L'original et **deux copies** certifiées de votre diplôme de licence/maîtrise avec les relevés de notes correspondants.
- Une lettre individuelle et significative de votre motivation (si possible en Allemand) **en deux copies**.
- Votre Curriculum Vitae (si possible en Allemand) **en deux copies**.
- Certificat de langue B1 en original et **en deux copies**.
- Justificatif de financement -939€ brut/mois- (si la formation n'est pas couverte par une allocation):
L'original et **deux copies** des documents relatifs au financement:
 - Une preuve d'un compte bancaire bloqué ou
 - Fonds propres ou
 - Une déclaration d'engagement d'une personne ayant sa résidence permanente en Allemagne.Si un logement ou d'autres services pour la vie quotidienne sont fournis gratuitement par l'entreprise de formation, alors ceux-ci peuvent être déduits du montant brut à hauteur de 939€/mois.

En cas de réponse positive, veuillez fournir une assurance de voyage valable pour le temps entre l'entrée en Allemagne et le début de votre formation et une réservation de vol en original et **en copie**.

Veuillez comprendre que **seuls les dossiers complets** peuvent être acceptés. Préparez deux dossiers identiques en copie (un dossier sera envoyé à l'Autorité des Étrangers en Allemagne, l'autre restera à l'Ambassade) et fournissez des originaux en plus. Notez s'il vous plaît, que la procédure de visa prend plusieurs mois.

Les frais de demande de visa s'élèvent à un montant de **75 €, soit 50.000 francs CFA**. Les frais sont à payer en francs CFA et ne seront pas remboursés en cas de refus de visa.

La présente fiche d'informations s'actualise régulièrement et par conséquent elle n'est pas exhaustive. Selon le cas d'autres documents pourront être exigés.

Stand: 01.03.2021